Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Lens, le 12 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

De la collecte aux bornes de tri sélectif

Un pas de plus pour l'environnement sur la CALL

Engagée dans la protection de l'environnement, la CALL s'est inscrite il y a 5 ans dans un programme de modernisation du service de collecte et de valorisation des déchets : tri-sélectif élargi à tous les emballages, collecte du verre en borne, nouvelles déchèteries, ressourceries, compostage, consigne du verre avec Cliiink, etc. Ces services, initiés par la CALL, visent à simplifier la vie des usagers au quotidien, tout en préservant la planète.

Faciliter le quotidien et améliorer le cadre de vie

Les actions de la CALL se poursuivent à ce jour avec l'installation des bornes de tri-sélectif qui font progressivement leur apparition, notamment à Lens. Plusieurs quartiers et ensembles de logements en sont déjà pourvus. Une solution pratique et efficace pour favoriser le tri des déchets tout en réduisant les nuisances (camions de collecte, pollution, bruits, etc).

L'apport volontaire aux bornes peut se faire à chaque instant, sans être tributaire du planning des collectes. Cela évite le stockage des containers, parfois contraignant ou le dépôt des sacs face aux habitations, peu hygiénique et réduisant l'espace pour les piétons. Avec une ville plus propre, le cadre de vie s'améliore tout en profitant à l'environnement.

Lens dans les starting-blocks

Après la période consacrée aux travaux d'installation qui est en cours, les riverains seront informés de la mise en service effective des bornes dans leur quartier et de l'arrêt de la collecte en porte à porte.

Pour Lens, 65 points de dépôt en bornes de tri-sélectif seront installés. Les règles de tri restent les mêmes pour les ordures ménagères, les emballages et le verre. Ces équipements sont installés à deux pas des habitations. Pour optimiser la gestion des déchets, les bornes de tri sélectif sont équipées de capteurs. Ainsi elles communiquent en direct leur niveau de remplissage pour déclencher leur collecte. Un moyen efficace et pratique pour éviter débordements et déchets sauvages.

Un numéro vert pour un meilleur accompagnement

L'utilisation des bornes se veut accessibles à tous. Les usagers seront informés de la mise en service des bornes et de l'arrêt de la collecte en sacs dans leur quartier : des agents viendront les rencontrer en porte-à-porte et laisseront un courrier en cas d'absence.

Pour accompagner les usagers dans cette transition, la CALL propose toujours son service de numéro vert dédié à la gestion des déchets et au tri sélectif : 0 800 596 000 et le site : https://mesdechets.agglo-lenslievin.fr/

Contact presse
Céline Gastaud-Hannoir
03 21 790 791
07 88 75 50 33
CGastaud@agglo-lenslievin.fr